

## **De la pertinence d'une deuxième station de carburant gaz naturel comprimé (GNC) à Signy**

S'il n'est plus d'actualité de remettre en question ce vote acquis, même de manière déloyale, il reste néanmoins nécessaire d'apporter des rectifications que l'absence de débat et de réponses municipales aux questions posées ont occultées.

Cette station avait déjà été en première instance mise au budget 2012 puis retirée sous la pression de la COFIN pour la deuxième mouture du budget en janvier 2012. La COFIN avait demandé à la Municipalité de venir avec un préavis pour cet objet. Aucun préavis n'ayant été présenté en 2012, la résurgence de cette demande de crédit n'en était que plus inconvenante.

Pour mémoire :

En 2006, le Conseil communal avait accordé un crédit de 325'000 frs pour la construction d'une station GNC dans le cadre du préavis n°6.

Depuis le Conseil communal n'a jamais eu de retour d'information sur la performance liée à cette 1<sup>ère</sup> station GNC.

En 2006 le préavis municipal No 6 prévoyait 30'000 véhicules à gaz en Suisse pour 2010.

Toujours en 2006, il était prévu que l'infrastructure installée chez Emil Frey générerait un bénéfice dès 2010. Or le budget 2013 prévoit, sauf erreur, encore 69'000 francs de perte (voir crédits d'extension SI page 91 du budget 2013).

Cela nous amène à poser les questions suivantes à la Municipalité:

A ce jour le plan financier est-il rigoureusement suivi ?

Quel est le bilan financier de la station GNC ?

A combien se monte la perte totale depuis le début de l'exploitation de la station ?

Emil Frey est rémunéré par un montant annuel fixe pour la mise à disposition de l'emplacement pour les installations. Quel est ce montant ?

Lorsque le municipal des SI nous disait qu'il y avait beaucoup de véhicules à gaz cela signifiait en réalité 11'500 sur presque 6 millions de véhicules immatriculés en 2012 en Suisse.

D'après 24 Heures, l'industrie gazière prédisait un nombre de véhicule à gaz en Suisse de 30'000 pour 2010 mais la dernière statistique de 2012 n'indique donc que 11'500 véhicules. La plupart de ceux-ci sont des véhicules de services public, des transports publics urbains, des entreprise locales. On est donc loin de la progression rêvée par les SI.

Pour alimenter ces 11'500 autos, il y a en Suisse 131 pompes à gaz, une tous les 15 km sur les axes principaux (source [www.gaz-naturel.ch](http://www.gaz-naturel.ch)). 10 sont autour du trajet autoroutier de Genève à Lausanne dont une à Rolle. Ce qui dépasse largement l'objectif des 20 km prôné par les SI dans leur lettre d'information de l'été 2008. Sur ce même document, texte et image montraient Madame la Municipale Freymond Cantone en train d'effectuer un plein de gaz ; peut-être pourrait-elle mieux que quiconque nous éclairer sur les avantages de ce carburant. Combien de véhicules se sont approvisionnés chaque année à la station Emil Frey depuis son ouverture ?

Dès lors, comment la Municipalité envisage-t-elle de rentabiliser une deuxième station ?

Si Avia Suisse SA, forte de 700 stations service en Suisse, plus de 2900 en Europe, désire offrir un service supplémentaire à ses clients de Signy, elle a certainement la capacité financière d'en assumer seule le coût. Les SI nyonnais resteront de toute manière le plus proche fournisseur. Dès lors quel est l'intérêt de notre Municipalité à vouloir se substituer à tout prix au secteur privé pour fournir du gaz naturel aux véhicules en transit sur l'autoroute ?

Ceci aux frais des contribuables nyonnais et en contournant la loi sur les communes.

Quelle est la situation entre la subvention promise par Gaznat, l'amortissement de l'investissement, la convention qui règle le modèle économique, ainsi que les prestations de chacun des partenaires dans la réalisation et l'exploitation de la station de gaz ?

La subvention de 110'000 frs promise par Gaznat a-t-elle été versée ?

A quel compte a-t-elle été portée ?

Quel est le bilan du préavis n°6/2006 ?

Pour quelle raison n'est-il pas encore bouclé ?

La première station n'était devisée qu'à 325'000 frs, dans ce montant étaient compris 50'000 frs de divers, imprévus, mesures d'accompagnement et actions de promotion.

Comment se fait-il que celle de Signy coûte 20% de plus que la 1ère ?

Y a-t-il une subvention pour la deuxième ?

Si oui que ferez vous de la différence de crédit autorisé ?

Est-ce là la meilleure manière de rechercher les économies ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Jacky Colomb